

Procès-verbal de l'assemblée publique de la  
Commission de la sécurité publique  
Mercredi 3 décembre 2014, à 14 h,  
275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil.

---

**OBJET :** *Étude publique des prévisions budgétaires 2015 du Service de police de la Ville de Montréal et du Service de sécurité incendie de Montréal*

**COMMISSAIRES PRÉSENTS :**

- Mme Anie Samson, présidente  
Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension
- M. François Limoges, vice-président  
Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie
- Mme Marie-Eve Brunet  
Arrondissement de Verdun
- Mme Catherine Clément-Talbot  
Arrondissement de Pierrefonds–Roxboro
- M. Gilles Déziel  
Arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
- Mme Monica Ricourt  
Arrondissement de Montréal-Nord
- M. Samir Rizkalla  
Représentant du gouvernement du Québec
- M. Edgar Rouleau  
Cité de Dorval

**ABSENT :**

- M. William Steinberg, vice-président  
Ville de Hampstead

**MEMBRES DU CONSEIL :**

- Mme Laurence Lavigne Lalonde, arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve
- M. Guillaume Lavoie, arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie
- Mme Justine McIntyre, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

**COLLABORATEURS :**

- M. Alain Marcoux, directeur général
- Du SPVM : M. Marc Parent, directeur, accompagné de M. Didier Deramond, M. Bruno Pasquini, M. Fady Dagher, Mme Manon Landry, Mme Anne Roy, M. Pierre Cadieux, M. Bernard Lamothe, M. Dominique Harvey, M. Richard Leblanc, M. Claude Bussières, M. Patrick Lalonde, M. Mario Guérin, M. Philippe Pichet et Mme Anne Poirier;
- Du SIM : M. François Massé, directeur, accompagné de M. Jean Bartolo, M. Guy Bertrand, Mme Louise Bradette, M. Sylvain Carrière, Mme Sylvie Girard, M. Pierre Lévesque, Mme Anne Poirier, M. Patrick Taillefer, Mme Louise Tremblay et Mme Claire Vassart;

**ASSISTANCE :** 5 personnes

---

**1. Ouverture de la séance**

À 14 h 05, la présidente, Mme Anie Samson, déclare la séance ouverte. Elle souhaite la bienvenue aux personnes présentes et invite les commissaires à se présenter. Elle souligne la présence du directeur général, M. Alain Marcoux, et celle de membres du conseil. Elle invite le directeur du SPVM, M. Marc Parent, à présenter les personnes qui l'accompagnent.

La présidente, Mme Anie Samson, annonce que la Commission de la sécurité publique débute cet

après-midi l'étude publique des prévisions budgétaires 2015 du Service de police de la Ville de Montréal et du Service de sécurité incendie de Montréal. Elle explique ensuite le déroulement de la séance et précise que la commission étudiera dans un premier temps le budget du Service de police et par la suite, le budget du Service de sécurité incendie. Elle mentionne que chacune des présentations, d'une durée approximative de 30 minutes, sera suivie d'une période de questions et commentaires de 30 minutes réservée au public et d'une période de questions et commentaires réservée aux commissaires également d'une durée de 30 minutes. Une pause est prévue entre l'étude des prévisions budgétaires du SPVM et celle des prévisions budgétaires du SIM.

## **2. Adoption de l'ordre du jour**

Sur une proposition du vice-président, M. François Limoges, appuyée par Mme Catherine Clément-Talbot, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

## **3. Adoption du procès-verbal de la séance publique du 13 mai 2014 portant sur le Bilan annuel 2013 du SPVM**

Sur une proposition du vice-président, M. François Limoges, appuyée par M. Samir Rizkalla, le procès-verbal de la séance publique tenue le 13 mai 2014 est adopté à l'unanimité.

## **4. Prévisions budgétaires du SPVM pour l'année 2015**

La présidente, Mme Anie Samson, rappelle que la Commission de la sécurité publique est une commission permanente du conseil d'agglomération. Elle explique que son mandat consiste à étudier, en vertu de l'article 73 de la Charte de la Ville de Montréal, toute question relative au domaine de la sécurité incendie, de la police et de la sécurité civile et à faire les recommandations qu'elle juge appropriées au conseil d'agglomération.

Elle situe le contexte dans lequel s'insère l'étude des prévisions budgétaires du SPVM et du SIM et elle invite le directeur du SPVM, M. Marc Parent, à débiter la présentation.

### **Présentation**

M. Parent souligne les réalisations 2014 du service en ce qui concerne la transformation organisationnelle et l'approche citoyens, les interventions auprès des clientèles spécifiques et les enquêtes spécialisées. M. Parent annonce ensuite les orientations stratégiques du SPVM pour l'année 2015 :

- confiance et respect de la communauté;
- sécurité de la communauté;
- organisation agile, performante et efficiente.

La première orientation, confiance et respect de la communauté, comporte deux volets :

- qualité et professionnalisme des interventions policières;
- gouvernance locale de la sécurité.

Cette orientation implique des actions en lien avec le développement et la mise à niveau des compétences; la régulation et la prévention des comportements répréhensibles; la valorisation des comportements attendus; la connaissance de la population, de ses besoins et des ressources; la mise en place d'une structure d'échange et de rapprochement avec les citoyens; l'établissement de partenariats fonctionnels et, enfin, le soutien des différentes unités du service.

La deuxième orientation traite de la sécurité de la communauté et elle s'intéresse à la criminalité de violence; aux personnes ayant des besoins particuliers; à la sécurité routière; au crime organisé et aux gangs de rue ainsi qu'à la cybercriminalité.

En ce qui concerne la troisième orientation, soit une organisation agile, performante et efficiente, elle porte sur la transformation organisationnelle, l'apprentissage organisationnel, la capacité de vigilance et une gestion rigoureuse et transparente.

M. Parent poursuit en faisant état des principaux écarts liés à l'évolution budgétaire 2014 et découlant principalement du temps supplémentaire requis pour la surveillance et la circulation aux abords des chantiers estimé à 4,1 M \$. Il présente les faits saillants de l'année 2014 :

- le nombre de départs à la retraite supérieur au nombre estimé;
- le nombre d'embauches supérieur au nombre estimé;
- une insuffisance budgétaire estimée à 8,6 M \$.

M. Parent poursuit avec les enjeux pour l'année 2015, notamment :

- la réforme du financement des arrondissements et le transfert du personnel et du budget liés

- à l'application de la réglementation du stationnement provenant des ex-banlieues;
- le regroupement d'activités et le transfert à la ville-centre de l'activité Gestion des ressources financières;
- le transfert au Service des technologies de l'information des budgets associés aux projets SÉRAM (Système évolué de radiocommunication de l'agglomération de Montréal) et M-IRIS (Montréal – Inscription et recherche de l'information sur la sécurité);
- les biens et services représentant 8 % du budget total du SPVM.

M. Parent aborde ensuite les principaux faits saillants pour l'année 2015 :

- le nombre de départs à la retraite (908 départs prévus durant les cinq prochaines années);
- la stratégie d'embauches déployée et le plan de main-d'œuvre;
- la gestion du temps supplémentaire.

En ce qui concerne les prévisions budgétaires 2015, M. Parent mentionne que des dépenses de l'ordre de 686,6 M \$ sont prévues en 2015 (dont 15 M \$ de compétence municipale pour l'application de la réglementation du stationnement sur le territoire de la Ville de Montréal). Les revenus prévus s'élèvent à 47,7 M \$.

M. Parent explique que 91 % des dépenses sont consacrées à la masse salariale, 8 % aux biens et services et 1 % à la contribution à l'École nationale de police du Québec.

En ce qui concerne les revenus, 41 % découlent de transferts provenant de la Société de transport de Montréal (STM) et d'Aéroports de Montréal (ADM), 20 % de contrats ou prêts de service (Commission Charbonneau, Gendarmerie royale du Canada (GRC)), 18 % de subventions, 13 % de la vente de services et 8 % de la gestion des alarmes ou autres.

Au niveau de la prestation de travail, les prévisions pour 2015 sont les suivantes :

- 4341 a-p (années-personnes) pour les policiers, en baisse de 56 a-p;
- 1010 a-p pour les civils en baisse de 39 a-p;
- 229 a-p pour les brigadiers scolaires, le même nombre qu'en 2014.

Les prévisions budgétaires 2015 sont en hausse de 0,1 %, soit 0,9 M \$, une hausse inférieure à l'inflation. La variation des dépenses est attribuable principalement à l'application des conventions collectives et au temps supplémentaire.

La présidente, Mme Anie Samson, remercie M. Parent et son équipe de direction.

## **5. Période de questions et commentaires du public**

La présidente, Mme Anie Samson, invite la première personne inscrite à se présenter au micro.

### **5.1 M. Pierre Pagé, Montréal pour tous**

M. Pierre Pagé souhaite que la Commission sur les finances et l'administration étudie le budget du SPVM et celui du SIM. Il veut savoir si le Service a prévu un budget pour enlever les autocollants sur les véhicules de patrouille. Il rappelle que l'organisme qu'il représente demandait une baisse importante du budget du SPVM étant donné la diminution significative de la criminalité à Montréal. Il félicite le SPVM pour la tenue de consultations locales.

La présidente, Mme Anie Samson, répond que l'invitation à participer aux travaux de la Commission de la sécurité publique a été lancée aux membres de la Commission sur les finances et l'administration et elle souligne que trois membres de cette commission prennent part à la séance cet après-midi. En ce qui concerne l'enlèvement des autocollants, M. Parent répond que le Service facture le syndicat. Quant au taux de criminalité, M. Parent répond qu'il est exact de dire qu'il est en baisse. Toutefois, la criminalité est plus complexe qu'elle ne l'était et les besoins en sécurité sont plus grands en raison notamment des enjeux sociaux.

La présidente, Mme Anie Samson, remercie M. Pagé.

### **5.2 Mme Laurence Lavigne Lalonde, arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve**

Mme Laurence Lavigne Lalonde mentionne que les graphiques des pages 28 et 32 de la présentation ne permettent pas de saisir les différences. Elle demande des précisions au sujet de la commercialisation des services.

M. Parent répond que la commercialisation des services s'effectue en lien avec le ministère des Transports du Québec (MTQ), Hydro-Québec et d'autres partenaires. La présidente, Mme Anie Samson, répond qu'il s'agit de surveillance et gestion de la circulation aux abords des chantiers de construction.

La présidente, Mme Anie Samson, remercie Mme Lavigne Lalonde.

### **5.3 M. Guillaume Lavoie, conseiller, arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie**

M. Guillaume Lavoie questionne un montant indiqué en page 14 et veut savoir s'il s'agit d'un transfert. Il demande le nombre exact d'effectifs réduits et veut savoir s'il s'agit essentiellement d'employés civils.

Mme Landry indique qu'il ne s'agit pas d'un transfert. M. Parent répond que les effectifs sont réduits de 100 a-p, autant des civils que des policiers. En outre, le plan quinquennal prévoit une diminution de 45 personnes par année. M. Marcoux précise que le plan quinquennal exclut les policiers et les pompiers et il ajoute que parmi tous les autres employés, seul un départ à la retraite sur deux sera remplacé. Une baisse de 45 policiers aurait pour effet de ramener le nombre total de policiers au même niveau que lors de la création de la nouvelle Ville en 2002.

La présidente, Mme Anie Samson, remercie M. Lavoie.

### **5.4 Mme Justine McIntyre, conseillère, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro**

Mme Justine McIntyre dit comprendre qu'il est peut-être délicat de couper les effectifs policiers. Elle demande de plus amples informations concernant la transformation organisationnelle et les employés civils.

M. Parent répond que l'ensemble des employés est touché par la transformation organisationnelle. Il mentionne qu'il faut considérer des facteurs autres que le strict ratio policiers/citoyens et la baisse de la criminalité. On retrouve à Montréal davantage de problématiques sociales qu'ailleurs, répondre aux exigences de la cour nécessite beaucoup plus de travail qu'avant, tout comme les cas de violence conjugale.

La présidente, Mme Anie Samson, remercie Mme McIntyre.

## **6. Période de questions et commentaires des commissaires**

La présidente, Mme Anie Samson, invite les commissaires à prendre la parole à tour de rôle.

### **6.1 M. François Limoges, vice-président**

Le vice-président, M. François Limoges, demande si une agence civile, rattachée au SPVM, ne pourrait pas s'occuper de gérer la circulation notamment aux abords des chantiers de construction. Il constate que le Service offre beaucoup de formation aux policiers et demande si ces formations ne pourraient pas être offertes par l'École nationale de police du Québec (ENPQ) et devenir un critère d'embauche au SPVM. Il invite M. Pasquini à créer un cursus général *Option Montréal*. Il rappelle que l'encadrement des foules lors des séries éliminatoires de hockey a coûté 900 000 \$. Il mentionne que plusieurs vagues d'insatisfaction à l'égard du gouvernement du Québec sont à venir et il invite le SPVM à revoir ses procédures d'encadrement des foules d'ici le printemps.

M. Parent répond que la création d'une agence civile est sérieusement envisagée car, en commercialisation, les policiers travaillent en temps supplémentaire. Quelques villes ont mis en place de telles agences. Quant à la formation, M. Parent mentionne que le SPVM travaille conjointement avec l'ENPQ à élaborer des formations. Il rappelle que les policiers sont des généralistes bien qu'ils doivent être spécialisés dans quelques domaines.

La présidente, Mme Anie Samson, remercie M. Limoges.

### **6.2 Mme Monica Ricourt**

Mme Monica Ricourt demande des détails au sujet des services offerts pas le SPVM à l'organisme Aéroports de Montréal (ADM).

M. Parent répond qu'on retrouve des policiers à la section des fouilles. Les policiers assurent également la liaison avec la sécurité de l'aéroport et ils travaillent étroitement avec l'agence frontalière.

La présidente, Mme Anie Samson, remercie Mme Ricourt.

### **6.3 M. Gilles Déziel**

M. Gilles Déziel remercie M. Parent pour la qualité de la présentation et il mentionne avoir eu l'opportunité de poser ses questions à huis clos.

La présidente, Mme Anie Samson, remercie M. Déziel.

#### **6.4 Mme Catherine Clément-Talbot**

Mme Catherine Clément-Talbot demande des précisions concernant l'ajout de personnel à la section de l'application de la réglementation du stationnement et veut savoir combien d'arrondissements bénéficieront de ce service ainsi que la répartition du personnel.

M. Parent répond que le Service est en processus de transfert des contrats des agences œuvrant dans certaines ex-banlieues. Mme Landry ajoute que dix arrondissements ont des services de sécurité dont trois sous contrat avec des firmes privées. Elle indique que les parcours de surveillance ont déjà été établis.

La présidente, Mme Anie Samson, remercie Mme Clément-Talbot.

#### **6.5 M. Samir Rizkalla, représentant du gouvernement du Québec**

M. Samir Rizkalla demande des détails au sujet des fusions de postes de quartier en 2015. Il veut savoir si ce sont des objectifs d'efficience qui sont à l'origine du processus de fusion. Enfin, il demande des précisions concernant la gestion des rapports en ligne.

M. Parent répond que le Service est à revoir le calendrier des fusions et aura des décisions à prendre à ce sujet. Les fusions permettent de réaliser des économies d'échelle. Quant au rapport en ligne, celui-ci est généré instantanément dès que le citoyen l'a complété. Le rapport est validé et confirmé. M. Bussières ajoute qu'à l'intérieur d'un délai de 48 heures, le citoyen est contacté par courriel.

La présidente, Mme Anie Samson, remercie M. Rizkalla.

#### **6.6 Mme Marie-Eve Brunet**

Mme Marie-Eve Brunet demande les détails de la contribution à des organismes inscrite en page 15.

M. Parent répond qu'il s'agit de la contribution à l'École nationale de police.

La présidente, Mme Anie Samson, remercie Mme Brunet.

#### **6.7 M. Edgar Rouleau**

M. Edgar Rouleau fait valoir que la présence policière est très importante pour la population. Il estime important que les représentants du SPVM rencontrent les élus locaux. Il s'enquiert de l'impact prévu sur le budget de main d'œuvre dans la transformation organisationnelle.

M. Parent répond que la transformation organisationnelle permet une analyse par poste et par fonction afin de dégager des pistes de solution.

La présidente, Mme Anie Samson, remercie M. Rouleau.

#### **6.8 Mme Anie, Samson, présidente**

La présidente, Mme Anie Samson, demande des détails au sujet des retours du personnel en prêt de service.

M. Parent répond que des policiers étaient en prêt de service et affectés à des projets avec le gouvernement du Québec ou à la Commission Charbonneau. Il explique que leur retour a un impact sur les embauches.

La présidente, Mme Anie Samson, remercie l'assistance, les représentants du SPVM et les commissaires. Elle annonce une pause de dix minutes.

### **7. Prévisions budgétaires du SIM pour l'année 2015**

La présidente, Mme Anie Samson, invite le directeur du SIM, M. François Massé, à présenter son équipe et à débiter sa présentation.

#### **Présentation**

M. Massé débute en présentant la mission et l'organigramme du Service. Il souligne ensuite les réalisations de l'année 2014 dont voici quelques exemples :

- l'élaboration du Plan stratégique 2014-2018
- le nouveau site web, en français et en anglais
- l'embauche de 80 pompiers
- le remplacement de neuf véhicules autopompes

- la mise en place d'un plan d'investissement décennal pour les immeubles et les véhicules lourds et légers
- l'ouverture de deux nouvelles casernes : 32 dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles et 59 dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro
- près de 9 000 inspections réalisées et 67 193 avertisseurs de fumée vérifiés.

Mme Poirier poursuit avec la présentation de l'évolution budgétaire 2014. Elle explique les principaux écarts et les économies réalisées avec les départs à la retraite (82 de plus que prévu), le Plan quinquennal de main-d'œuvre et le programme de subvention pour les résidences privées pour personnes âgées.

M. Massé présente ensuite les objectifs pour 2015 :

- réaliser une gestion globale des risques afin de protéger la population, les biens et l'environnement
- assurer un environnement de travail sécuritaire, sain et harmonieux au SIM pour protéger le personnel et le mobiliser
- développer une plus grande proximité avec le personnel, les élus, les citoyens et les médias dans le but d'améliorer leur mobilisation
- développer et maintenir les compétences du personnel afin d'assurer une prestation de services optimale dans un contexte sécuritaire
- appliquer les meilleures pratiques de gestion avec une approche de développement durable et d'amélioration continue.

Mme Poirier présente les prévisions budgétaires 2015. Les prévisions budgétaires du SIM s'élèvent à 360 546 600,00 \$ en 2015, en hausse de 1,2 % par rapport à 2014. En 2015, le SIM comptera 2806,6 a.-p. (années personnes), en baisse de 40,5 a.-p.

Mme Poirier mentionne que 90 % des dépenses est consacré à la rémunération globale. En ce qui concerne les revenus, ils sont estimés en 2015 à 12 262 600,00 \$ provenant en majeure partie de la subvention versée à la Ville par l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal pour le service des premiers répondants (8,4 M\$) et de la tarification des alarmes-incendies non fondées (3,5 M\$). Les revenus estimés sont identiques à ceux de 2014. En outre, la levée du moratoire sur les procédures judiciaires à l'égard de dix éléments jugés critiques pour la sécurité des occupants a permis d'inscrire 3,6 M\$ en revenus aux prévisions budgétaires du Service des affaires juridiques.

Mme Poirier décrit ensuite la structure des effectifs. Le non comblement de 37 a.-p. cols blancs constitue le principal réaménagement de la réduction de 40,5 a.-p. en 2015.

La présidente, Mme Anie Samson, remercie M. Massé, Mme Poirier et l'équipe de direction du SIM.

## **8. Période de questions et commentaires du public**

La présidente, Mme Anie Samson, invite la première personne inscrite à se présenter au micro.

### **8.1 M. Pierre Pagé, Montréal pour tous**

M. Pierre Pagé veut savoir si le SIM travaille en concertation avec les inspecteurs d'arrondissement au sujet de logements inadéquats. Il demande des détails concernant le développement des nouvelles technologies et le taux d'encadrement.

M. Taillefer répond que dix éléments critiques ont été identifiés et pour lesquels le SIM peut exiger des ajustements immédiats de la part des propriétaires. Quant au développement des nouvelles technologies, M. Massé mentionne le projet SERAM et la phase 2 de l'application mobile développée à l'intention des agents de prévention. M. Carrière évoque le passage de RENIR à SERAM le 8 décembre dernier, la mise à jour du système SMS et ASIMUT, l'application pour les agents de prévention. Le SIM veut élaborer un tableau de bord selon un modèle d'intelligence d'affaires ce qui lui permettra d'obtenir des données pour soutenir la prise de décision de la direction. Enfin, le SIM libérera des données sur le portail de données ouvertes. En ce qui concerne l'encadrement, M. Massé répond qu'il est d'un cadre pour 41 employés au niveau des opérations et de l'administration.

La présidente, Mme Anie Samson, remercie M. Pagé.

### **8.2 M. Marcel Lanoue**

M. Marcel Lanoue mentionne qu'un incendie survenu dans l'arrondissement de Montréal-Nord a mobilisé 100 pompiers ce qui, à son avis, est beaucoup trop car des secteurs deviennent sans pompiers pour lutter contre un autre incendie.

La présidente, Mme Anie Samson, répond que si l'incendie mobilise 100 pompiers, c'est qu'il est majeur et qu'il y a lieu de protéger les bâtiments voisins. M. Massé ajoute que le SIM s'assure de maintenir une couverture du territoire adéquate en déplaçant des véhicules et des pompiers dans le cas d'un incendie majeur.

La présidente, Mme Anie Samson, remercie M. Lanoue.

### **8.3 M. Guillaume Lavoie, conseiller, arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie**

M. Guillaume Lavoie mentionne que 25 % des coûts qui ne sont pas de la rémunération correspondent aux coûts d'entretien des véhicules, ajoutant que pour avoir quatre autopompes fonctionnelles, il faut en posséder cinq. Le MRA (matériel roulant et approvisionnement) l'a informé que neuf fois sur dix, le camion qui arrive au garage n'est pas celui qui était attendu selon le carnet et l'échéancier d'entretien.

M. Massé répond que le SIM bénéficie d'une excellente collaboration du MRA et qu'il constitue en fait leur plus gros client. Le SIM a cependant pour objectif d'améliorer les délais d'immobilisation des véhicules.

La présidente, Mme Anie Samson, remercie M. Lavoie.

### **8.4 Mme Laurence Lavigne Lalonde, conseillère, arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve**

En rapport avec l'abolition de 40 postes vacants, Mme Laurence Lavigne Lalonde veut savoir comment étaient utilisés auparavant la somme de 3 M \$ si les postes étaient vacants.

Mme Girard répond que les postes cols blancs étaient prévus au schéma. Puisque ces postes étaient non comblés, ils représentaient une économie à chacune des évolutions budgétaires. M. Massé ajoute que ces montants ont été utilisés pour répondre à la demande d'effort budgétaire exigée par l'administration.

La présidente, Mme Anie Samson, remercie Mme Lavigne Lalonde.

## **9. Période de questions et commentaires des commissaires**

La présidente, Mme Anie Samson, invite les commissaires à prendre la parole à tour de rôle.

### **9.1 Mme Catherine Clément-Talbot**

Mme Catherine Clément-Talbot veut savoir si, en page 22, les coûts du service de premiers répondants sont les mêmes que l'an dernier.

Mme Girard répond que les coûts indiqués en page 22 représentent une partie du coût de l'activité. Il en coûte 14 M \$ pour offrir le service de premiers répondants sur l'île de Montréal et la Ville reçoit une subvention de 8,4 M \$ de la part du gouvernement du Québec. Cette subvention est indexée annuellement.

La présidente, Mme Anie Samson, remercie Mme Clément-Talbot.

### **9.2 M. Gilles Déziel**

M. Gilles Déziel remercie M. Massé pour la qualité de la présentation.

La présidente, Mme Anie Samson, remercie M. Déziel.

### **9.3 Mme Monica Ricourt**

Mme Monica Ricourt salue l'engagement bénévole et l'implication sociale des employés soulignés sous la rubrique Aide à la communauté.

La présidente, Mme Anie Samson, remercie Mme Ricourt.

### **9.4 M. Samir Rizkalla, représentant du gouvernement du Québec**

M. Samir Rizkalla félicite M. Massé pour la clarté et la concision de sa présentation. Il demande des détails concernant la somme de 9 M \$ associée à des biens non durables.

M. Massé répond qu'il s'agit d'achats de papier pour les imprimantes, d'essence, de vêtements et de frais de nettoyage.

La présidente, Mme Anie Samson, remercie M. Rizkalla.

### **9.5 Mme Marie-Eve Brunet**

Mme Marie-Eve Brunet remercie M. Massé pour l'excellente présentation.

La présidente, Mme Anie Samson, remercie Mme Brunet.

### **9.6 M. Edgar Rouleau**

M. Edgar Rouleau demande des précisions concernant les informations contenues à la page 26, soit l'actualisation de la rémunération globale et veut savoir si ces sommes sont récurrentes.

M. Massé répond qu'il s'agit des sommes prévues aux conventions collectives. M. Marcoux ajoute que ces sommes comprennent également les avancées d'échelon salarial et il signale qu'il suffit de cinq années d'ancienneté pour atteindre le maximum de l'échelle salariale.

La présidente, Mme Anie Samson, remercie M. Rouleau.

### **9.7 M. François Limoges, vice-président**

Le vice-président, M. François Limoges, fait remarquer que la subvention de 8,4 M \$ pour le service de premiers répondants provenant du gouvernement du Québec permet à ce dernier de réaliser des économies. Il demande s'il serait possible d'obtenir une subvention correspondant au coût réel du service, soit 14 M \$. En ce qui concerne la taille des équipements, M. Limoges est d'avis que les réponses du Service sont très claires et justifiées. Toutefois, dans un contexte budgétaire décroissant, il suggère d'amorcer une réflexion sur la taille des équipements.

En ce qui concerne la subvention pour le service de premiers répondants, M. Massé mentionne que la Ville a rencontré les représentants du gouvernement du Québec à ce sujet et est en attente d'un retour de leur part. La présidente, Mme Anie Samson, ajoute que la commission assurera le suivi de ce dossier en 2015. Quant à la taille des équipements, M. Massé indique que le Service est en période de réflexion et il souligne que les nouvelles autopompes achetées par le SIM sont plus petites que celles achetées il y a plusieurs années, réduire la taille des équipements représente tout un défi. En contrepartie, il fait valoir qu'il est plus facile de former le personnel et entretenir les véhicules si le Service achète toujours le même type de véhicule. M. Marcoux conclut en soulignant que le bilan du schéma de couverture de services est en cours de préparation et sera l'occasion de poursuivre la réflexion sur cette question.

### **10. Levée de l'assemblée**

La présidente, Mme Anie Samson, remercie l'assistance, les représentants du SIM et les commissaires. Elle invite les personnes présentes à assister à l'assemblée publique du 8 décembre prochain à 9 h pour l'adoption des recommandations de la commission. Elle annonce que le rapport de rétroaction du SPVM en lien avec les événements survenus le 18 août dernier à l'hôtel de ville sera rendu public et la commission siégera à ce sujet le 8 décembre à 10 h.

À 16 h 50, sur une proposition de M. Gilles Déziel, appuyée par Mme Catherine Clément-Talbot, la présidente, Mme Anie Samson, déclare la séance levée.

---

ADOPTÉ LE : 2 DÉCEMBRE 2015

*Original signé*

Anie Samson  
Présidente

*Original signé*

Nicole Paquette  
Secrétaire recherchiste